



PROCES VERBAL REUNION PREPARATOIRE AUX CINQUANTE ANS

Le SAMEDI 5 DECEMBRE 2015, 9 heures 30

Représentants de l'ASSNR :

Monsieur BOINOT Jérôme
Monsieur PETIT Bastien
Monsieur COTTANCEAU Mickaël
Monsieur MARACHE Frédéric
Monsieur MARCO Pierre
Monsieur PAPOT Mickaël

Président
Secrétaire
Trésorier adjoint
Secrétaire adjoint

Représentants des Clubs de la Communauté de Communes du Haut-Val-de-Sèvre :

Monsieur BARRAULT Gilbert
Monsieur BARRAULT Nicolas
Monsieur BOURDIN Laurent
Monsieur DERAY Jean-Philippe
Monsieur LEYMARIE Pascal
Madame GARREAU Cathy
Monsieur VERGNE Yves

Président de l'US Pamproux
Correspondant de l'US Pays Maixentais
Président de l'US Pays Maixentais
Président de l'AS Augé-Azay-le-Brulé
Président du SEP La Concorde Exireuil
Secrétaire de l'US Créchoise
Président de l'US Créchoise

Monsieur le Président remercie les Présidents de clubs qui sont présents ce samedi matin, il regrette que les clubs de Cherveux, de Sainte-Eanne et de Souvigné Saint-Martin ne soient pas représentés aujourd'hui. Il tient également à remercier la Commune de Sainte-Néomaye qui, à titre exceptionnel, met à disposition de l'Amicale Sportive Sainte-Néomaye Romans la Salle du Conseil.

Monsieur le Président rappelle que l'Amicale Sportive Sainte-Néomaye Romans fêtera le 25 juin 2016 son Cinquantième Anniversaire. À cette occasion, l'association souhaite que les clubs de football voisins participent à la fête au travers de la 1^{ère} édition du Tournoi Intercommunal du Haut-Val-de-Sèvre. L'objectif sera ensuite de pérenniser ce tournoi en s'appuyant sur l'ensemble des clubs du territoire.

Un tour de table est réalisé afin que chaque participant présente son rôle dans son club respectif.

Monsieur le Président explique que l'objectif de cette réunion est de présenter plus en détail la proposition de manifestation faite par le Conseil d'Administration de l'ASSNR puis d'en discuter afin d'arrêter un projet ensemble.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Historique de l'ASSNR**
- 2. Présentation de la Journée Anniversaire**
- 3. Présentation du Tournoi Intercommunal**
- 4. Echanges**
- 5. Conclusion**

1. Historique de l'ASSNR

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Frédéric MARACHE, secrétaire adjoint de l'ASSNR et coordinateur de l'exposition et du livret dans le cadre des Cinquante Ans de l'association.

Monsieur Frédéric MARACHE propose un bref historique du club de sa création à aujourd'hui. L'Amicale Sportive de Sainte-Néomaye est créée le 1^{er} Juillet 1966 par quelques passionnés de football. Après des débuts folkloriques, le club déménage au début des années 70 sur le terrain actuel. La saison 87-88 marque la fusion des clubs de Romans et Sainte-Néomaye sous le nom de l'ASSNR. En 1995, sous l'impulsion des habitants et des joueurs, l'école de football est créée, elle se joindra à l'école de football de L'US Crèchoise en 2012, avec la création du Groupement Jeunes Vallée 2 Sèvres.

Monsieur Frédéric MARACHE rappelle que dans les années 70 un Challenge Alcide Barillot avait lieu à Sainte-Néomaye à chaque début de saison. Notre objectif serait de recréer cette manifestation en nous appuyant sur les clubs voisins.

2. Présentation de la Journée Anniversaire

Monsieur le Président fait une rapide présentation du planning de la journée :

- 10H30 Visite de l'exposition et baptême du Stade Alcide Barillot
- 11H30 Vin d'honneur
- 12H30 Arrivée des équipes et Tirage au sort
- 13H15 Début des matchs
- 18H30 Remise du Trophée au vainqueur
- 20H30 Dîner dansant

Nous souhaitons nous appuyer sur les Cinquante Ans de l'Association pour organiser la 1^{ère} édition du Tournoi Intercommunal ce qui nous impose un timing assez serré, de plus de nombreux élus locaux et des personnalités locales sont attendus il faudra donc faire preuve d'un grand sérieux pour tenir les délais.

3. Présentation du Tournoi Intercommunal

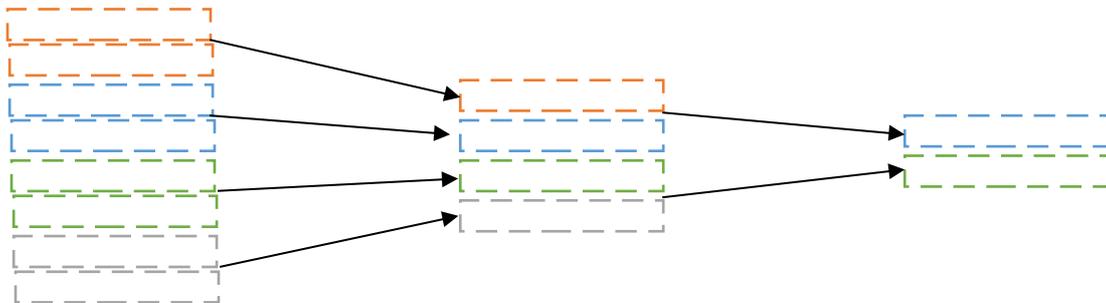
Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Bastien PETIT, Secrétaire général de l'ASSNR afin de présenter les contours du Tournoi Intercommunal du Haut-Val-de-Sèvre.

Monsieur Bastien PETIT rappelle que l'objectif de la création du Tournoi Intercommunal du Haut Val de Sèvre est que chaque club de la Communauté de Communes participe mais également l'organise dans l'avenir. Aujourd'hui rien n'est arrêté concernant le format du tournoi et son règlement, toutes les idées sont donc bonnes à prendre.

Actuellement, neuf clubs de football évoluent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre:

- AS Augé – Azay-le-Brulé
- US Pays Maixentais (Saint-Maixent et Saivres)
- AR Cherveux
- FC Saint-Eanne
- US Crèchoise
- SEP La Concorde Exireuil
- AS Souvigné – Saint-Martin-de-Saint-Maixent
- US Pamproux
- AS Sainte-Néomaye – Romans

Pour faire face aux contraintes de temps, c'est-à-dire l'organisation d'une manifestation sur 1 journée dont ½ consacrée au football, le tournoi serait limité à 8 équipes de 14 joueurs (11 vs 11 sur terrain de foot à 11) sous le format coupe (élimination directe) en match de 1x30' :



Durant l'après-midi nous procéderons aux 7 matchs en prévoyant un laps de 15 minutes entre chacun afin de gérer la rotation voire de présenter les clubs participants et les équipes :

- 13H15 / 14H / 14H45 / 15H30 / 16H15 / 17H00 / 18H00.

Nous proposons qu'une ou plusieurs personnalité(s) locale(s) (Maire de Sainte-Néomaye, Maire de Romans, Président de la Communauté de Commune, Député de la circonscription, Président du District) procède au tirage au sort le matin ainsi qu'à la remise du Trophée Alcide Barillot aux vainqueurs du Tournoi en début de soirée.

Un projet de règlement est remis aux participants et lu par Monsieur Bastien PETIT.

Monsieur le Président de l'AS Augé Azay-le-Brulé propose d'adssocier les arbitres des différents clubs afin d'arbitrer les différents matchs, cette idée est reçue favorablement par les différents membres.

Monsieur le Président du SEP La Concorde Exireuil demande si la Communauté de Communes a été sollicitée afin de financer le Trophée remis au vainqueur. Monsieur le Président répond que l'ensemble des démarches ont été entamées en termes de subventions.

Enfin, Monsieur Bastien PETIT informe les représentants des Clubs que des dotations matérielles intéressantes sont prévues pour les équipes afin de motiver les clubs alentours à s'impliquer et de renforcer l'intérêt du tournoi. Monsieur le Président de l'US Créchoise demande si la remise d'un « support » commémoratif est prévu, Monsieur Bastien PETIT lui répond qu'en effet il est prévu de réaliser des fanions remis à chaque club participant.

4. Echanges

Les représentants des Clubs présents saluent unanimement l'initiative de l'Amicale Sportive Sainte-Néomaye Romans et remercient le club pour cette présentation.

Monsieur le Président du SEP La Concorde Exireuil, organisateur d'un tournoi interentreprises sur le territoire, émet toutefois une réserve sur l'adhésion des joueurs de chaque club. En effet, dans le cas où l'équipe serait éliminée dès le premier tour l'intérêt serait faible au niveau sportif. Les représentants des autres clubs se joignent à cette réserve. Les représentants du club de l'ASSNR partagent cette idée mais rencontrent une problématique de timing.

L'idée de commencer dès le matin émerge de la discussion et il est proposé de réaliser une formule « poules », avec des matchs plus courts, le matin puis « phases finales » l'après-midi. Les représentants de l'ASSNR notent l'idée, une réflexion sera menée afin de savoir s'il est possible de modifier le planning de la façon suivante :

- 9H00-12H00 Tournoi en formule 2 poules de 4 équipes
- 12H00-13H30 Baptême du Stade Alcide Barillot et Vin d'honneur
- 13H30-18H30 Phases finales

Pour plus de simplicité, Monsieur le Président de l'US Créchoise propose que le tirage au sort soit effectué durant la prochaine réunion, il sera alors possible de créer un programme des matchs qui facilitera le déroulement de la matinée.

Les représentants des Clubs présents s'accordent sur la formule et cette idée.

Monsieur le Président du SEP La Concorde Exireuil propose de prêter du matériel afin de faciliter l'organisation de la buvette. Monsieur le Président de l'US Créchoise se joint à cette proposition.

Monsieur le Président note ces propositions et remercie les Présidents.

5. Conclusion

Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants pour l'intérêt des échanges, un procès-verbal de la réunion sera adressé prochainement à l'ensemble des clubs de la Communauté de Communes.

Un planning modifié et un projet de règlement modifié seront transmis aux clubs rapidement.

Une prochaine réunion sera fixée au début de l'année 2016.

Monsieur le Président de l'US Créchoise propose d'être l'hôte de cette réunion, les représentants des clubs accueillent favorablement cette proposition.

Plus aucune question n'étant soulevée la réunion est levée à 11 heures 00 avec le partage du verre de l'amitié.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire Général